

serve mieux ses intérêts au stade actuel, et peut-être même à l'avenir. Toutefois, le Kremlin maintient un contrôle rigide sur ces pays, tient sous sa domination les partis nationaux staliniens ainsi que l'appareil étatique. Si nous voulons analyser le problème de l'assimilation, il nous faut bien constater que ces mesures sont des témoignages de l'assimilation. Les mesures d'étatisation poussent elles-mêmes à une intégration des économies de ces pays. Dès à présent, toutes les nations de la région des pays du glacis sont liées à l'Union soviétique et entre elles par un réseau d'accords économiques et militaires. Si ce processus ne se terminera pas par l'intégration de ces pays à l'URSS en tant que Républiques formelles de celle-ci, ce sera non pas parce que le capitalisme n'a pas été détruit, mais pour d'autres raisons.

Les méthodes dont use la bureaucratie soviétique pour dévier les économies des pays du glacis à son profit, pour orienter arbitrairement leur politique économique et leur stratégie militaire sont à rejeter. Toutefois, la directive du S.I. va en sens inverse. Le S.I. estime que l'assimilation, c'est-à-dire la suppression de l'indépendance formelle elle-même de ces pays, leur contrôle direct et absolu par la bureaucratie russe, est le processus qui transformera la nature sociale de ces Etats. Ceci amène immédiatement la conclusion qu'il faut appuyer ce processus.

Bien entendu, le S.I. n'accepte pas pareille conclusion. C'est pourquoi il soutient que les formes d'exploitation de ces pays par la bureaucratie russe ne constituent pas une assimilation, mais qu'elles y font obstacle au contraire. On pourrait admettre la bien-fondé d'une argumentation se basant sur le fait que "les formes spécifiques d'exploitation introduites par la bureaucratie" engendrent la haine nationaliste dirigée contre cette dernière, ce qui constitue un obstacle à l'assimilation. Toutefois, il semble que la position du S.I. soit différente ; que selon celle-ci, "les formes spécifiques d'exploitation" renforcent la nature capitaliste de ces Etats et empêchent ainsi l'assimilation, qui ne peut avoir lieu sans "la destruction complète du capitalisme".

Le rapport du Congrès Mondial déclare que "les formes spécifiques d'exploitation apparaissent, dans le cadre de ces pays, comme des formes d'exploitation capitaliste". Toutefois, la participation de la bureaucratie soviétique aux sociétés à capital mixte en Hongrie et en Roumanie, l'annexion par celle-ci des mines d'uranium de Tchécoslovaquie, ne sont pas plus une mesure d'exploitation capitaliste que l'annexion complète de la Bessarabie, des pays baltes et de la Pologne orientale. Elles sont une expression des méthodes bureaucratiques par lesquelles la bureaucratie tente d'élargir la sphère de ses intérêts propres et c'est en tant que tels que ces procédés doivent être réprouvés.

Il ne nous sera possible de situer avec exactitude ces conflits qu'engendrent les formes spécifiques de domination de la bureaucratie soviétique, que si nous saisissons que le renversement social a déjà eu lieu dans ces pays. La bureaucratie tente d'amortir les difficultés dans lesquelles se trouve sa propre économie, par une participation directe à un nombre d'industries de certains de ces pays, par des traitements préférentiels, etc. En tant que force bonapartiste arbitraire, elle est obligée de chercher à accaparer 100 % du contrôle sur l'appareil étatique dans ces pays, afin de conserver intacte sa liberté de manoeuvre. C'est la raison des condamnations infligées à certains individus qui, sous bien de rapports, agissent sous la